

*Sans perdre de temps, rappelez-moi de cette colonie*

Le 10 décembre 1771 – M. de Courcy au ministre

-----

Document du Service Historique de la Défense à Brest, Ms.93, n°119

=====

N°12.

Isle de France le 10 décembre 1771

Pour Monseigneur seul

Monseigneur,

Plus j'envisage ma position dans cette colonie et plus je vois l'impossibilité où je suis d'y servir comme je le dois et comme l'honneur me le prescrit. Je sens très bien que je ne suis bon à rien à M. Poivre. A tous égards un commandant général en second est un officier inutile à l'Isle de France. J'éprouve trop de peines pour n'en être pas vivement affecté. De grâce, Monseigneur, je vous en supplie très instamment, sans perdre de temps rappelez-moi de cette colonie, et permettez que j'en sorte aussitôt que vous en aurez donné l'ordre. J'attends de vous ce nouveau bienfait avec une impatience infinie. Si on m'avait voulu croire, j'aurais arrêté le mal et opéré le bien, je suis pauvre, je ne veux point être riche, mais en revanche, de toutes façons je suis sans reproches

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Courcy

\* \* \*